



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2015

**Présents :** Mmes : Martine CHARROIS/Régine DUBOIS  
MM. Guy DELNESTE/Jean Jacques DURAND/Bernard GAREAU/Fabien GUERIN/ Florian GUY/ François ROUX

**Absents excusés :** Néant

**Secrétaire de séance :** M. Fabien GUERIN

**Début de la séance :** 17 h 00

### **1- APPROBATION du COMPTE RENDU PRECEDENT DU 20 DECEMBRE 2014 :**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2- SITE INTERNET :**

Le prestataire actuel ASTUCE 89, nous a envoyé un devis pour le renouvellement de sa prestation pour l'année 2015. Le montant total demandé hors hébergement du site est de 1 100 € (non assujetti à TVA). Le détail et la qualité du service sont commentés. Il est convenu de revoir le principe de transmission des mises à jour à opérer et des événements dont il faut assurer la couverture (interlocuteur unique au sein du conseil). Prendre contact avec le Club informatique Asquinois pour avoir à titre comparatif un avis sur le site actuel et les possibilités de modifications de sa structure pour le rendre plus convivial et facile en consultation. Il faudrait que l'on puisse également connaître la fréquentation du site sous forme d'un compteur.

Action = Commission communication.

### **3- FINANCES 2014 – BUDGET 2015 :**

#### **3-1 REALISATIONS EXERCICE 2014 :**

Un bilan provisoire (les comptes définitifs n'étant pas encore arrêtés par la Trésorerie) est remis aux membres du conseil. Il est en ressort en fonctionnement pour l'année des recettes arrondies à 171 000 € et des dépenses du même ordre donc équilibrées. En investissement sont intervenus en supplément les travaux de remplacement du chauffage de l'église et la mise aux normes de l'installation électrique compensée par le report en 2015 des travaux prévus au cimetière.

#### **3-2 BUDGET 2015 :**

En fonctionnement il faut noter que les frais de scolarité des enfants inscrits au primaire à Chatel-Censoir vont représenter une dépense importante près de 1 000€ par enfant (scolarité-participation cantine-activités nouveaux rythmes). En début d'année nous avons aussi eu des problèmes avec la chaudière de la Mairie nécessitant 3 interventions.

Il y a également l'entretien des routes et chemins à prévoir. Le chemin d'Avrigny pose débat (devis de 8 000€) notamment sur le type de travaux à faire pour le peu d'usagers qui y circulent, agriculteurs principalement et qui pourraient peut-être participer matériellement à ces travaux.

Deux demandes de dépenses avant budget sont formulées :

- Epareuse : une pièce défectueuse, réparation = 755€ ou neuf = 1 355€. Le conseil opte pour la solution, réparation.
- Feu d'artifice : Nous avons une opportunité avec une remise de 20% : soit un feu de 7mm pour 460 €. Accord du conseil.

En investissement sont programmés la réalisation d'enduit bicouche sur le parking bas du village et le chemin le long de la Mare 2 abris bus scolaire, l'aire de jeux à côté du lavoir (subventions possibles) ainsi que l'espace cinéraire et colombarium (report de 2014).

Tout cela va être étudié en commission finances courant Février

#### **4 – REUNIONS DES COMMISSIONS :**

Il est impératif que les différentes commissions se réunissent avant fin février afin d'étudier et de préparer chacun en ce qui la concerne le budget primitif 2015, notamment celles impliquées dans le montage de dossiers de demandes de subventions.

Une réunion de la commission culture sport jeunesse est prévue mardi 27/01 à 09h avec comme sujet principal le projet d'aménagement du terrain jouxtant le grand lavoir.

Par ailleurs il est demandé aux membres ayant une activité professionnelle avec des horaires décalés de fournir leurs périodes de disponibilité pour le mois de Février.

#### **6- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Les Vœux 2015 se présentent cette année sous forme d'une lettre adressée aux administrés qui sera distribuée à partir du 26/01 directement dans les boîtes à lettres des résidents principaux et par la voie postale aux résidents secondaires, l'affranchissement se faisant par l'intermédiaire de la CCAVM qui le refacturera à la commune selon convention type à valider par le conseil : accord du conseil pour la signature de la convention.
- Demande de subvention CFA LA NOUE pour 2015 reçue fin décembre : 200 €. N'ayant pas à ce jour de jeunes apprentis habitants la commune et inscrits à ce centre, le conseil ne donne pas suite à cette demande.
- Demande d'adhésion à la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) et à l'association des communes forestières de l'Yonne (COFOR89) : Réponse négative du conseil.
- Lettre reçue du Conseil régional de Bourgogne dans le cadre du schéma de cohérence régional de déploiement de bornes de charge électrique : Dans l'état actuel du parc automobile de véhicules électriques dans la commune et celles alentour, l'installation de bornes de recharge électrique n'est pas envisageable à Asnières dans l'immédiat.
- Demande d'adhésion à l'association des maires ruraux de l'Yonne (85€) : Avis négatif du conseil.
- Bilan heures de l'employé communal : Un tableau récapitulatif de la ventilation horaire de ses différentes tâches (syndicat des eaux et commune) couvrant la période de début juin à fin décembre 2014 est présenté et commenté.
- Mr F. GUERIN émet la proposition de voir instaurer un concours des maisons fleuries. Le conseil en prend note mais il faut travailler davantage le sujet : organisateur (commune ou comité des fêtes), règlement, récompenses, etc ..

**LA SEANCE EST LEVEE A 19 H 15**